

MESURES SANITAIRES





POUR L'ÉCOLE MATERNELLE À PARTIR DU 4/09/2020
AU LYCEE FRANÇAIS CHARLES LEPIERRE

Ce guide des mesures sanitaires spécifique à l'école maternelle vient compléter les mesures générales du guide sanitaire déjà validé en CHSCT pour l'établissement.

Ces mesures prennent en compte les recommandations sanitaires locales et permettent d'accueillir tous les élèves de l'école maternelle dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Ces mesures sanitaires sont susceptibles d'évoluer selon les décisions des autorités sanitaires locales en fonction de l'augmentation de la circulation du virus.

L'application des gestes barrière

1 	2 	3 	4 
Se laver les mains pendant au moins 30 secondes : <ul style="list-style-type: none">* Avant d'entrer en classe* Avant et après les récréations* Avant/Après chaque repas* Avant/Après le passage aux toilettes* Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué* Avant de rentrer chez soi	Tousser ou éternuer dans son coude	Utiliser un mouchoir à usage unique	Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

La ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe et autres locaux sont aérés durant au moins 10 minutes, le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Si les conditions climatiques le permettent, une ventilation naturelle sera maintenue tout au long de la journée, en maintenant les fenêtres et les portes ouvertes.



Mesures relatives à la distanciation, limitation du brassage et des déplacements des élèves

La stabilité des groupes est principalement recherchée. Chaque salle de classe reste le principal lieu de regroupement et d'activités pour les élèves afin de limiter le plus possible les déplacements et les croisements entre élèves de classes différentes.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Une désinfection quotidienne complète, notamment des points de contacts (*poignées des portes, tables, chaises, barrières, porte-manteau, ...*) est effectuée plusieurs fois par jour.

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels sont désinfectés après utilisation par les assistantes maternelles plusieurs fois par jour (sur les temps de récréation, avant la pause méridienne, en fin de journée...).

Le restaurant scolaire

Les gestes barrière sont rappelés aux élèves au début de chaque repas, notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, l'eau, les couverts...

Dans la mesure du possible, les élèves déjeunent tous les jours à la même table.

Le personnel de restauration procède à une décontamination adéquate des surfaces utilisées entre les changements de services de cantine (tables, chaises, ...).

Afin d'avoir un sens unique de circulation, l'accès au réfectoire de la maternelle se fait par le hall principal (en empruntant la porte principale du réfectoire) et la sortie s'effectue par la porte donnant accès à la salle des maitres.

L'aménagement des dortoirs

Les dortoirs de Petite Section sont aménagés dans le respect de la distanciation physique dans la mesure du possible. Les lits sont séparés en privilégiant la position alternée des enfants.

Les surveillants responsables de la sieste s'assurent que chaque enfant retire ses vêtements en excès pour éviter de transpirer.

Le nettoyage et la désinfection des dortoirs sont renforcés avant et après la sieste.

L'accueil et la sortie des élèves

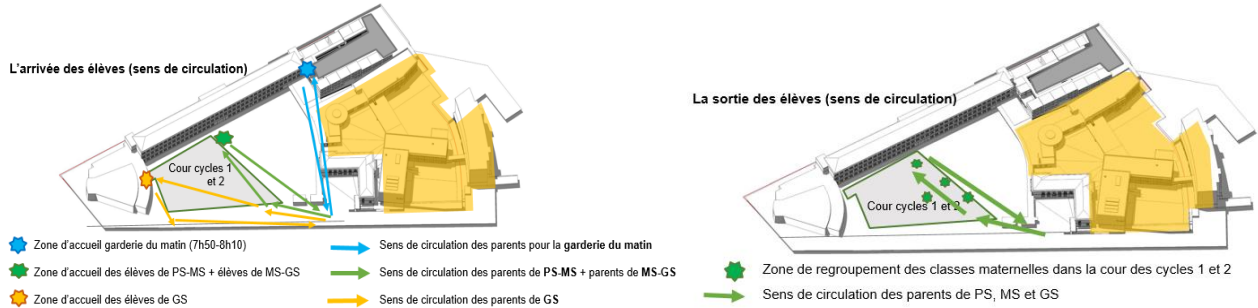
Le port du masque est obligatoire pour l'accompagnant et l'accès au bâtiment de l'école maternelle (couloir, salles de classe...) n'est pas autorisé aux parents.

Un seul adulte accompagne ou récupère l'enfant dont il est responsable selon les horaires d'ouverture et de sortie de l'école maternelle.

Le respect strict de ces horaires permet d'éviter un engorgement à l'entrée et à la sortie de l'école. Les règles de distanciation physique habituelles s'appliquent si une file se constitue.



L'entrée et la sortie se font par la cour d'honneur en suivant le sens de circulation établi.



Les parents sont invités à quitter la cour très rapidement en respectant le sens de circulation établi pour éviter des engorgements.

Prévention – Suspicion d'un cas COVID-19

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école maternelle en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents contactent alors le SNS24 - 808 24 24 24 ou le 112 (INEM) et nous informent par mail à secretariat.dir.examens@lfcl.pt.

Les personnels appliquent les mêmes règles.